

23 juin 2009

09.147

Recommandation du groupe socialiste**Mesures urgentes pour faire face à la crise et à ses conséquences pour le canton**

Inquiets de la détérioration de la situation économique et de ses conséquences particulièrement graves pour le canton de Neuchâtel, nous demandons au Conseil d'Etat de mettre en œuvre sans délai le programme qu'il a soumis au Grand Conseil le 16 février dernier dans son rapport 09.014 Situation économique et financière, à l'appui de trois projets de décrets, adoptés à l'unanimité le 1^{er} avril. La situation s'étant encore aggravée, entraînant notamment une très forte augmentation du chômage, nous attendons du Conseil d'Etat qu'il renforce son action, augmente les moyens à disposition et prenne notamment les mesures suivantes:

Soutien aux entreprises, notamment à l'industrie d'exportation et à ses travailleuses et travailleurs, particulièrement touchés par la crise:

- intervenir auprès du Conseil fédéral pour que soit dès maintenant prolongée la durée d'indemnisation par l'assurance chômage;
- soutenir les efforts du Conseil fédéral et de la BNS afin de ramener le taux de change CHF-euro au niveau d'avant la crise;
- être prêt à augmenter les moyens financiers et les cautionnements en faveur des entreprises en difficultés financières, notamment à la suite de défauts de paiement ou de faillite de leurs débiteurs (effet boule de neige).

Soutien aux chômeuses et chômeurs, en particulier aux personnes en fin de droit:

- préparer et mettre en œuvre dès maintenant un programme de soutien financier et de mesures sociales en faveur des chômeuses et chômeurs en fin de droit et de leur famille;
- mettre en place, en collaboration avec les entreprises concernées, des programmes de formation et de perfectionnement professionnel pour les personnes au chômage partiel et pour les chômeuses et chômeurs en fin de droit;
- renforcer les services de l'emploi de façon à augmenter les chances et les possibilités de placement;
- créer des programmes d'emplois temporaires, notamment dans le domaine social et dans la protection de la nature et des paysages.

Soutien à la jeunesse:

- offrir à tous les jeunes en fin de scolarité obligatoire le moyen de poursuivre leur formation, en emploi ou en école;
- offrir, à tous ceux et celles qui cherchent un emploi sans en trouver, la possibilité de poursuivre leur formation, de se perfectionner dans leur métier ou de se recycler;
- développer et offrir, en collaboration avec les milieux de l'économie, des possibilités de stage ou d'emploi subventionné, notamment dans le domaine social et les services publics.

Soutien à l'investissement et à la création d'emplois:

- décider de nouveaux investissements du canton et inciter ceux des communes en matière d'infrastructures, de transports publics et d'économies d'énergie;
- investir dans le domaine du logement, en particulier dans les logements sociaux et les logements à loyer modéré pour la classe moyenne et les familles;
- créer de nouvelles zones constructibles accessibles par les transports en commun à proximité des centres urbains, pour loger ceux qui y travaillent, attirer de nouveaux contribuables et favoriser l'investissement privé dans la construction de logements;
- poursuivre et renforcer le soutien à l'innovation et à l'investissement dans les nouvelles technologies; renforcer les synergies avec les hautes écoles spécialisées, l'université, l'EPFL et leurs instituts de recherche.

Nous invitons donc le Conseil d'Etat à:

- soumettre sans délai au Grand Conseil les demandes de crédits supplémentaires nécessaires pour la réalisation de ce nouveau programme;
- prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre les programmes de la Confédération;

- faire en sorte que les procédures de mise en œuvre soient légères et rapides, afin d'éviter de longs processus bureaucratiques.

Signataires: J. Lebel Calame, O. Duvoisin, D. Schürch, B. Hurni, S. Latrèche, N. Fellrath, A. Clerc-Birambeau, S. Locatelli, M. Guillaume-Gentil-Henry, B. Nussbaumer, J. Hainard, C. Mermet, T. Huguenin-Elie, B. Goumaz, C. Borel, M. Bise, M. Castioni, S. Fassbind-Ducommun, C. Fischer, F. Cuche, E. Flury, A. Tissot Schulthess, L. Perrin, M. Giovannini, J.-P. Baer, O. Arni, F. Ducommun, D. Moratel, J.-C. Berger, L. Renzo, S. Vuilleumier, Ph. Loup et C. Bertschi.